

*L'Adresse—M. Stevens*

Le Canada n'a d'autre choix que de participer à la révolution technologique dont je parle. Nous devons le faire énergiquement si nous voulons offrir aux Canadiens les produits et les services de pointe et si nous voulons garder notre place sur un marché international de plus en plus compétitif.

Non seulement nous devons faire intensifier la recherche et, surtout, le développement, en même temps qu'il nous faut acquérir la technologie étrangère et la perfectionner, mais nous devons en outre accélérer la diffusion de ces nouveaux et puissants procédés techniques. J'estime qu'il y a lieu, à cet égard, de multiplier les échanges de renseignements, les transferts technologiques et les démonstrations. Dans ce domaine, nos bureaux régionaux pourraient jouer un rôle beaucoup plus dynamique, en particulier envers les PME. Sous le coup de la pression quotidienne qui les oblige à maintenir leur rythme de production, à assurer la paye de leurs employés et à remplir les formulaires gouvernementaux, les chefs de petites entreprises n'ont plus le temps, trop souvent, de chercher des moyens d'améliorer la gestion de leur entreprise.

En devenant des centres d'information sur l'évolution technologique, nos bureaux régionaux pourront servir d'intermédiaires au milieu canadien de la recherche—ce dont il manque désespérément—qu'il s'agisse des universités ou des secteurs privé et public, et se mettre à l'affût, sur le marché international, des technologies de pointe susceptibles d'aider les Canadiens à demeurer compétitifs. Ce rôle de soutien que nous voulons confier aux ministères et aux organismes du gouvernement ne peut que réjouir tous les chefs d'entreprises canadiens. Il y a trop longtemps qu'ils ploient sous le fardeau de la pape-rasserie et des demandes extravagantes d'un gouvernement omniprésent comme l'était particulièrement celui qui nous a précédés. Toutes ces mesures concordent avec l'objectif central du gouvernement qui consiste à ne plus accabler le monde des affaires afin qu'il puisse s'attaquer à de nouvelles initiatives qui créeront des emplois pour les Canadiens.

● (1130)

Le 30 octobre, nous avons confié un nouveau mandat à la Corporation de développement des investissements du Canada et nous avons remplacé ses dirigeants. Nous avons chargé la nouvelle direction de privatiser les avoirs de la CDIC dans les plus brefs délais, conscients que nous sommes de la valeur des deniers publics. Nous lui avons demandé de gérer judicieusement le portefeuille de la société tout en protégeant les intérêts des travailleurs. Bien des gens nous ont accusés d'agir à la hâte en voulant privatiser les succursales de la CDIC. Depuis mon arrivée à la Chambre en 1972, j'ai été à même de constater l'emploi qu'ont pris les sociétés de la Couronne. Lorsqu'elles ont été placées sous l'égide du gouvernement fédéral, il était généralement entendu que ce serait pour une durée assez brève et à la stricte condition d'être rendues au secteur privé. Je trouve presque incroyable que ces mêmes personnes me demandent aujourd'hui pourquoi nous sommes si pressés de privatiser certaines sociétés de la Couronne qu'elles-mêmes ont toujours dit vouloir retourner au secteur privé.

Le 5 novembre, j'ai annoncé la nouvelle direction et le nouveau mandat de Fishery Products International, le conglomerat des pêches de Terre-Neuve qui appartient conjointement au gouvernement fédéral, à la province de Terre-Neuve et à la Banque de Nouvelle-Écosse. Le but que nous visons, pour cette

entreprise qui est d'une importance cruciale pour l'économie de Terre-Neuve, est de la rendre économiquement viable grâce à une saine gestion commerciale pour éventuellement, la rendre de nouveau au secteur privé. Rendre ces avoirs au secteur privé n'est pas seulement plus avantageux pour ces entreprises et leurs employés, à la longue, mais je pense que ce sera un signe de plus qui confirmera au milieu des affaires que le gouvernement met toute sa confiance dans le secteur privé comme source de croissance économique.

On peut s'attendre à ce que le gouvernement communique d'autres précisions sur l'attitude qu'il entend adopter en ce qui concerne la question générale de l'aide et de l'appui aux petites et moyennes entreprises. Nous avons l'intention de réexaminer les divers instruments qui existent à l'échelon fédéral pour venir en aide à la petite entreprise, dont la Banque fédérale de développement. Nous sommes parfaitement conscients du rôle que jouent les petites entreprises dans la croissance économique, surtout dans le contexte du développement régional, et du fait qu'avec les moyennes entreprises elles créent, de loin, le plus grand nombre d'emplois au Canada. Nous prendrons donc des mesures afin d'être bien sûr que l'aide fédérale aille en priorité à ce secteur et qu'elle suffise à ses besoins.

Je suis en train de prendre des initiatives dans un autre domaine qui relève de mes fonctions pour répondre à la nécessité d'accroître chez nous les investissements non canadiens. Il sera proposé très bientôt une mesure législative qui apportera à l'Agence d'examen de l'investissement étranger des changements qui sont attendus depuis longtemps. Nous avons l'intention de transformer l'AEIE pour qu'elle joue un rôle positif qui consistera à favoriser l'investissement canadien et étranger afin que les investisseurs du monde entier sachent que le Canada est heureux de les accueillir et prêt à les aider. Les changements apportés à l'AEIE mettront l'accent sur la petite entreprise et encourageront les investisseurs canadiens et étrangers à s'associer. Nous n'entendons plus les investisseurs se plaindre d'avoir essayé en vain d'investir au Canada.

Nous sommes convaincus qu'en supprimant les obstacles à l'investissement étranger au Canada, nous pourrions convaincre les Canadiens de recommencer à investir dans leur propre pays. Le gouvernement sait trop bien que les Canadiens hésitent à investir dans des entreprises canadiennes même si le niveau d'épargne est deux fois plus élevé au Canada que chez nos voisins américains. Un climat plus propice aux investissements encouragera les Canadiens à rompre avec cette tendance et à recommencer à investir dans leur propre pays, soit directement soit dans le cadre d'entreprises conjointes avec des sociétés étrangères.

Ces changements, dont certains seront apportés immédiatement et d'autres graduellement, reflètent le rôle que le gouvernement entend jouer vis-à-vis de l'industrie, tel qu'il est décrit dans le discours du trône. Le gouvernement n'a pas pour rôle de racheter les entreprises, mais de leur venir en aide. Il consiste avant tout à créer un climat favorable à l'investissement et, ensuite, à servir de catalyseur. Le gouvernement peut intervenir seulement lorsque les ressources du secteur privé ne permettent pas d'atteindre les objectifs nationaux.

On peut difficilement prédire l'avenir, mais bon nombre d'études qui ont examiné les conséquences des lignes de conduite économiques du gouvernement sont tout à fait optimistes. On prévoit que les lignes directrices du nouveau gouvernement augmenteront considérablement le nombre d'emplois, de même